

Source : IGN - SCAN 100®, INSEE | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



**Les lieux de vie et d'habitat à l'aire d'étude éloignée**

Carte 10 : Les lieux de vie et d'habitat à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

#### IV.4.1.2. À L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

Les bourgs situés au sein de l'aire d'étude rapprochée ont été analysés individuellement pour évaluer leur sensibilité vis-à-vis de l'installation éventuelle d'éoliennes au sein de la Zone d'Implantation Potentielle. Cette analyse s'est effectuée à partir des critères suivants : éloignement vis-à-vis de la ZIP, environnement immédiat, situation topographique et forme urbaine, risques d'intervisibilité avec la silhouette des bourgs (présence de boisements autour de la ville, ouvertures visuelles, etc...).

Le tableau et la carte ci-après présentent les résultats obtenus pour les bourgs recensés à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée concernant leur sensibilité paysagère potentielle. Ainsi plusieurs critères rentrent en compte :

- L'éloignement par rapport à la Zone d'Implantation Potentielle :
  - Plus un bourg est proche, plus le risque de visibilité depuis celui-ci, ainsi que le risque de covisibilité sont élevés ; plus les éoliennes risquent d'impliquer une modification substantielle de l'ambiance paysagère initiale (notion de taille apparente : avec la distance et l'effet de perspective, les aérogénérateurs deviennent peu à peu moins marquants).
- La situation topographique :
  - Un bourg en point haut ou sur un versant offre généralement plus de perspectives vers les territoires environnants et sa silhouette est plus souvent perceptible de l'extérieur – le risque est donc globalement plus élevé.
  - Un bourg en point bas est en général plus encaissé, le relief limite les vues vers l'extérieur – le risque est donc globalement plus faible. En revanche, si le bourg est proche de la ZIP, une attention particulière doit être portée au risque de surplomb.
  - Parmi les situations intermédiaires, les bourgs situés sur des versants orientés vers la ZIP peuvent être considérés comme plus sensibles que ceux orientés à l'opposé.

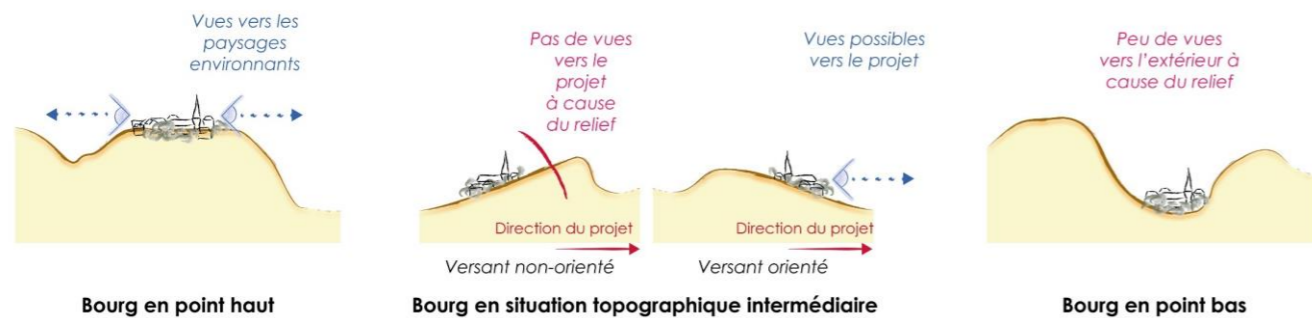


Figure 11 : Schéma de principe concernant la situation topographique des bourgs

- La forme urbaine :
  - En fonction de la typologie de l'urbanisation du bourg et de la densité de la trame bâtie, le nombre d'ouvertures visuelles varie : points de vue depuis l'intérieur ou les entrées / sorties de bourgs ; si des parcelles ouvertes se trouvent dans le village, des perspectives vers les paysages environnants sont possibles ; des lotissements périphériques peuvent offrir de larges perspectives sur le territoire...



**Village étoile :**  
rayonnement autour  
d'une centralité  
(église...)

**Village rue :**  
le long d'un  
axe traversant

**Village aggloméré :**  
urbanisation regroupée  
selon des logiques variées

Figure 12 : Typologie des formes urbaines des bourgs – Source AEPE-Gingko

- L'environnement immédiat en direction de la ZIP :
  - Si des masques visuels (forêt...) sont présents entre le bourg et le projet, le risque d'interaction visuelle se trouve réduit.
- La présence de risque(s) de visibilité significatif(s) depuis le bourg :
  - Il s'agit de déterminer, à travers un travail alliant cartographie et analyse de terrain, si des ouvertures visuelles en direction de la ZIP sont possibles, notamment depuis le cœur de la ville ou du village, la périphérie et / ou les entrées / sorties de bourg.
- La présence de risque(s) de covisibilité avec la silhouette de bourg.
  - Il s'agit d'établir si le bourg considéré est perceptible depuis les paysages environnants sur des sites fréquentés (réseau routier...) et si le projet risque d'être perceptible simultanément (portion similaire du champ visuel).

Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous et illustrés sur la carte des Sensibilités potentielles des lieux de vie à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée présente ci-après.

Les bourgs à la **sensibilité potentielle très forte** correspondent aux villes et villages où plusieurs vues sont possibles en direction de la Zone d'Implantation Potentielle, et de façon **potentiellement très prégnante** ; autrement dit les lieux de vie et d'habitat où le projet risque de modifier l'ambiance paysagère initiale et l'identité paysagère.

Les bourgs à la **sensibilité potentielle forte** sont les lieux de vie et d'habitat où plusieurs vues sont possibles en direction de la Zone d'Implantation Potentielle, et de façon potentiellement assez marquante.

Les bourgs à la **sensibilité potentielle modérée** sont les lieux de vie et d'habitat où une ou plusieurs vues sont possibles en direction de la Zone d'Implantation Potentielle.

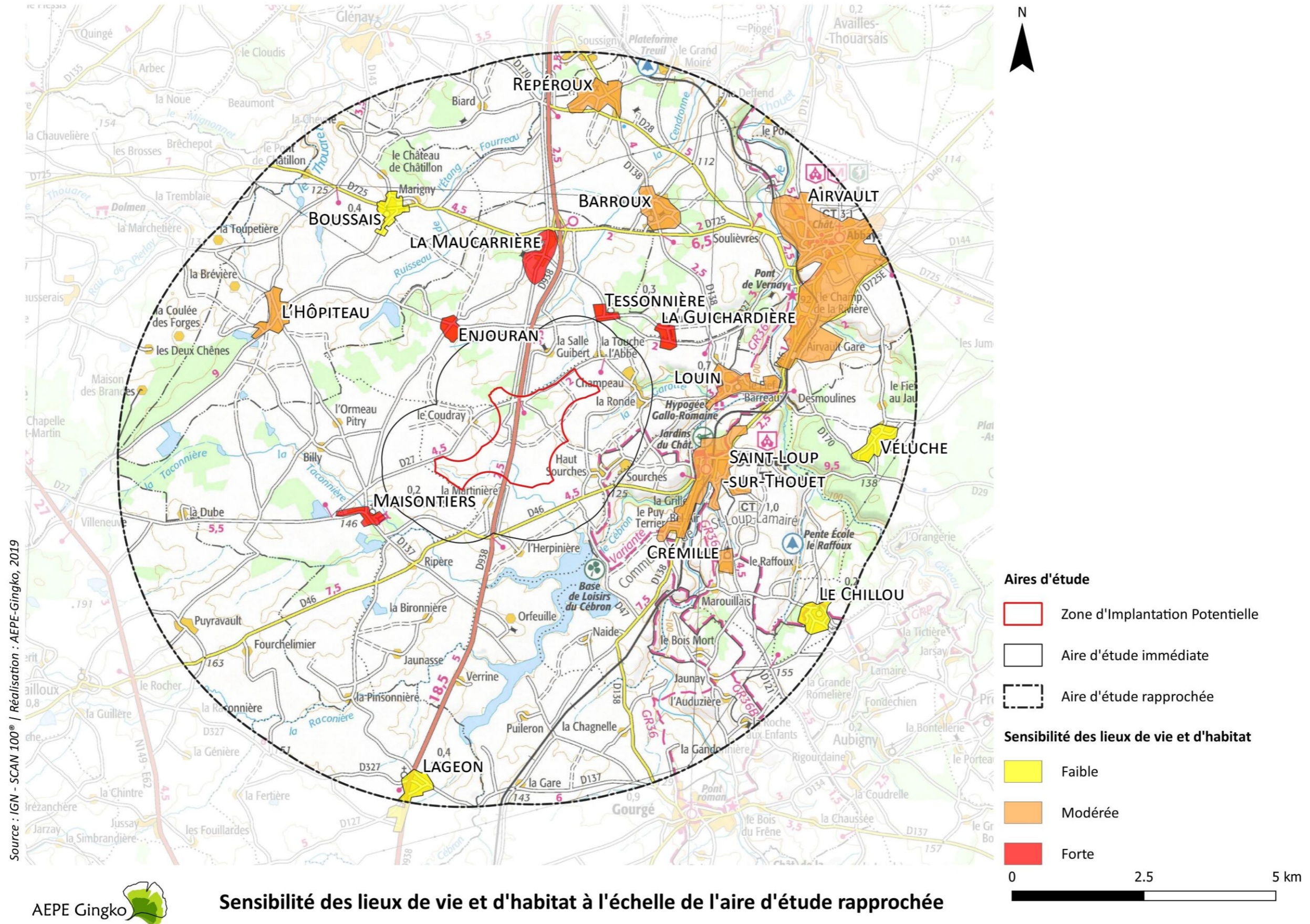
Les bourgs à **sensibilité très forte, forte ou modérée** font l'objet d'une analyse détaillée dans la suite du document, et plus particulièrement ceux situés dans l'aire d'étude rapprochée. Certains d'entre eux peuvent présenter un risque de covisibilité, avec des vues simultanées entre la silhouette du bourg et l'aire d'étude immédiate.

Les bourgs à la **sensibilité potentielle faible ou très faible** sont les lieux de vie et d'habitat où les vues en direction de la ZIP sont lointaines et / ou en grande partie masquées par différents filtres (végétation, topographie, bâti).

Tableau 4 : Les principaux lieux de vie et d'habitat à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, présentés par ordre d'éloignement croissant

Bourg (Commune)	Population communale en 2016 (source : INSEE) <sup>1</sup>	Éloignement du centre-bourg vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Principales caractéristiques paysagères										Risque de visibilité si implantation d'éoliennes au sein l'aire d'étude immédiate					Sensibilité paysagère potentielle	
			Situation topographique					Forme urbaine			Environnement immédiat en direction de la Zone d'Implantation Potentielle		Risque de visibilité significatif depuis le bourg			Risque de covisibilité avec la silhouette de bourg			
			Point haut	Plateau intermédiaire	Versant orienté	Versant non-orienté	Point bas	Village-étoile	Village-rue	Village aggloméré	Ouvert	Semi-ouvert	Fermé	Cœur de ville	Périphérie	Entrées sorties	OUI		NON
<b>Tessonnière</b> (Airvault)	-	1,1		X						X				X		X		X	<b>FORTE</b>
<b>Enjouran</b> (Airvault)	-	1,4	X	X							X			X		X		X	<b>FORTE</b>
<b>Maisontiers</b> (Maisontiers)	164	1,5		X							X			X		X	X		<b>FORTE</b>
<b>La Guichardière</b> (Airvault)	-	1,6		X				X			X			X		X	X		<b>FORTE</b>
<b>La Maucarrière</b> (Airvault)	-	2,2	X	X					X	X				X		X		X	<b>FORTE</b>
<b>Saint-Loup-sur-Thouet</b> (Saint-Loup-Lamairé)	1 021	2,6			X	X	X		X	X					X	X	X		<b>MODEREE</b>
<b>Louin</b> (Louin)	691	2,6			X		X		X	X					X	X		X	<b>MODEREE</b>
<b>Barroux</b> (Airvault)	-	3,3		X						X					X	X		X	<b>MODEREE</b>
<b>Crémille</b> (Saint-Loup-Lamairé)	-	3,5		X						X					X			X	<b>MODEREE</b>
<b>Boussais</b> (Boussais)	466	3,9	X	X						X						X		X	<b>FAIBLE</b>
<b>L'Hôpiteau</b> (Boussais)	-	4,1	X						X	X					X	X		X	<b>MODEREE</b>
<b>Airvault</b> (Airvault)	3 024	4,8		X	X		X			X				X	X	X			<b>MODEREE</b>
<b>Repéroux</b> (Airvault)	-	5,1	X	X						X					X	X		X	<b>MODEREE</b>
<b>Veluché</b> (Assais-les-Jumeaux)	-	5,3		X						X								X	<b>FAIBLE</b>
<b>Le Chillou</b> (Le Chillou)	171	5,5		X						X								X	<b>FAIBLE</b>
<b>Lageon</b> (Lageon)	356	5,8		X					X	X						X		X	<b>FAIBLE</b>

<sup>1</sup> Les données relatives à la population de chaque bourg ne sont pas disponibles du fait du regroupement de certaines communes en commune nouvelle. Ainsi, seuls les chiffres par commune sont rendus disponibles par l'INSEE.



**Sensibilité des lieux de vie et d'habitat à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée**

Carte 11 : Sensibilité des lieux de vie et d'habitat à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Ci-après, est détaillée l'analyse paysagère des bourgs ressortant de l'analyse multicritères.

**TESSONNIERE (COMMUNE D'AIRVAULT)**

Le village de Tessonnière est localisé à environ 1,1 km au nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle ; il est organisé selon un axe est/ouest, de part et d'autre d'une rue principale. Le petit bourg est directement entouré de bois et forêt au nord, à l'est et au sud-est. La périphérie ouest est plus ouverte.

Deux points de sensibilité principaux sont relevés depuis lesquels des vues tronquées en direction de la ZIP sont possibles ; il s'agit de la sortie et de la frange ouest du bourg, ainsi que des entrées est. Ces dernières permettent une perception de la silhouette de l'église avec une vue semi-ouverte en direction de la ZIP. Depuis le centre bourg, des vues cadrées par le bâti sont également possibles en direction de la ZIP, notamment depuis le parvis de l'église.

Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est d'ores-et déjà visible depuis l'ouest du bourg. Les éventuels effets cumulatifs seront donc à étudier depuis le village de Tessonnière.

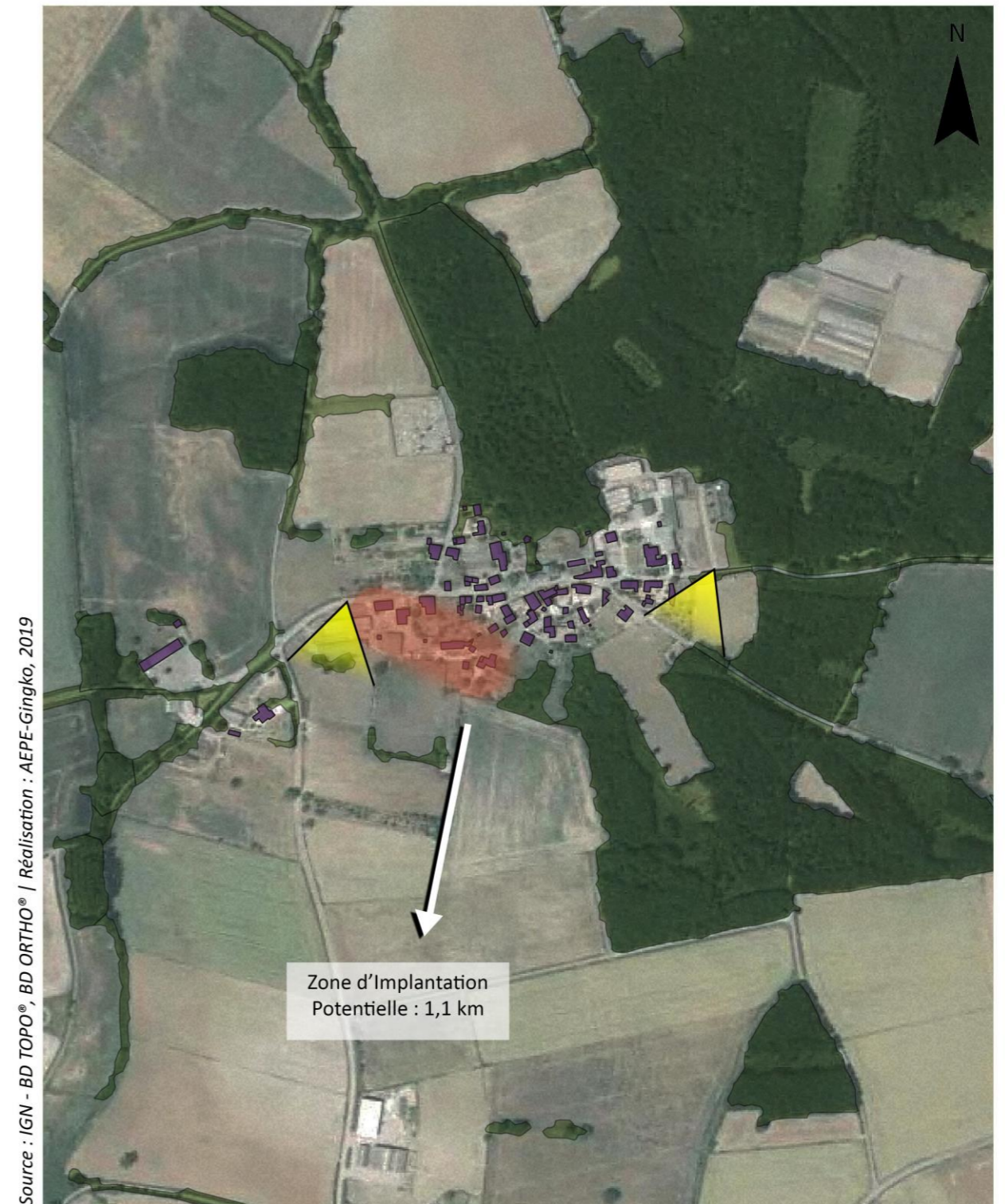
**Une sensibilité potentielle forte est attribuée au village de Tessonnière, du fait de sa proximité à la ZIP et des perceptions possibles en direction de la zone de projet.**



Photo 33 : Tessonnière – La ZIP et l'église sont visibles conjointement depuis l'entrée est du bourg



Photo 34 : Tessonnière – La trame bâtie cadre les vues en direction de la ZIP depuis le parvis de l'église



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko

**Les principaux points de sensibilité potentielle de Tessonnière**

- Trame végétale (Green square)
- Bâti (Purple square)
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP (Yellow arrow)
- Principale zone de sensibilité potentielle (Red square)

0 50 100 m

Carte 12 : Les principaux points de sensibilité potentielle de Tessonnière